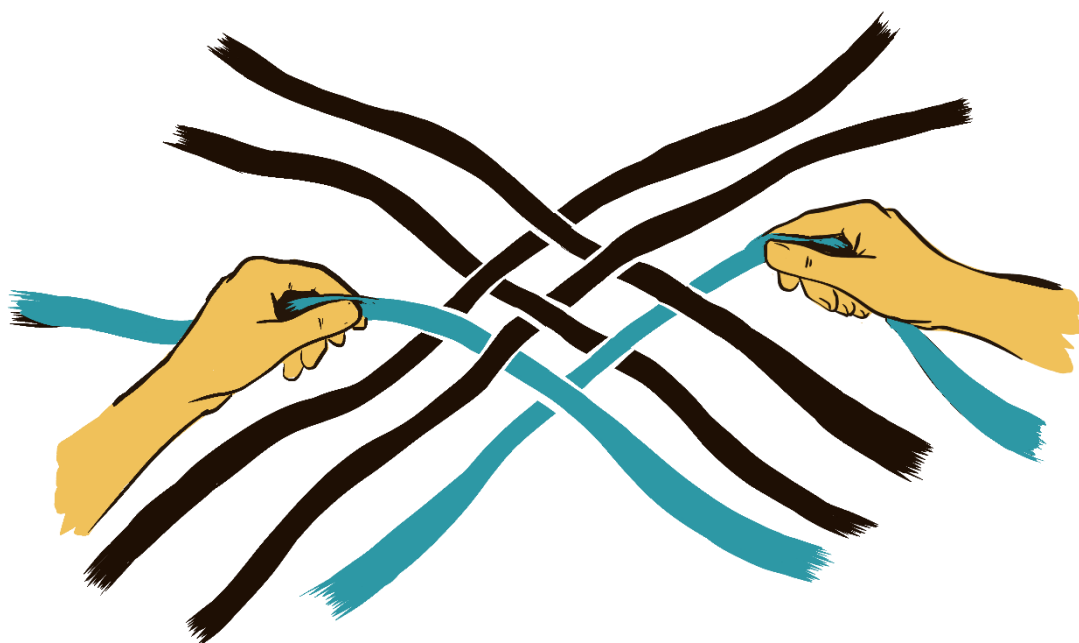




Centre de ressources pour les acteur·rices de l'intégration



Rapport d'activité 2025

Association ESPACE

Espace de Soutien aux Professionnel·les de l'Accueil
et du Conseil aux Etranger·ères
22 rue Mathieu Stilatti 13003 Marseille

Dessin : Natacha Borgogno

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	4
L'ASSOCIATION EN CHIFFRES.....	5
INTRODUCTION	6
L'ACCES AUX DROITS DES PERSONNES ENTRANGER.ES EN PACA	7
ESPACE A 25 ANS, QUI L'EUT CRU ?.....	8
2025, UN CHNAGEMENT DE GOUVERNANCE	9
DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE RESEAU	10
1. <i>Les Bouches-du-Rhône</i>	12
2. <i>Le Vaucluse</i>	15
3. <i>Le Var</i>	16
4. <i>Les Alpes-Maritimes</i>	16
5. <i>Réseaux Nationaux</i>	17
DES OUTILS POUR LA MISE EN RÉSEAU ET L'IDENTIFICATION DES ACTEUR·RICES.....	19
1. <i>Une liste de diffusion pour la mutualisation des données</i>	19
2. <i>Identification des acteur·rices via un Répertoire en ligne</i>	20
3. <i>PAPPU - Le suivi des acteur·rices via le déploiement d'un logiciel de gestion et d'évaluation de l'accueil</i>	21
4. <i>Archipel fête ses 4 ans !</i>	22
LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR·RICES	23
1. <i>Des formations en droit des personnes étrangères</i>	23
2. <i>L'accompagnement juridique des acteur·rices</i>	26
3. <i>La mise à disposition d'outils juridiques</i>	29
4. <i>La mise à disposition de nos locaux</i>	30
SOUTIENS FINANCIERS.....	32

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'année 2025 a été une année de changement pour ESPACE, notamment au niveau de sa gouvernance salariale. En effet, suite au départ à la retraite en mai de Denis Natanelic, directeur depuis 16 années, une nouvelle direction collégiale s'est mise en place, composée de trois responsables : Matthieu Polo pour la gestion administrative et la DRH, Federico Colombo pour le pôle juridique et Ferten Djendoubi pour l'action de formation.

Cette nouvelle organisation que nous avons préparée durant toute l'année précédente avec l'équipe salariée et les membres du CA a été une réussite notamment du fait d'un engagement sans réserve de l'ensemble de l'équipe salarié·es.

Ce mode de fonctionnement a permis la montée en compétence et en responsabilité d'une partie de l'équipe. Il s'est également traduit par un rapprochement entre les membres du CA et les salarié·es : nombreuses réunions de travail, présence au CA d'une déléguée représentante du personnel, participation des responsables de pôle aux instances du CA.

Côté finances, dans un contexte difficile, nous avons pu à nouveau compter sur le fort soutien de la DREETS et de la Ville de Marseille, soutien que je tiens à remercier. Par cet engagement, ces derniers nous montrent l'intérêt qu'ils portent aux actions menées par notre centre de ressources. Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a également renouvelé son soutien au fonctionnement de l'association mais avec une baisse assez conséquente.

Nous sommes tout de même arrivés à équilibrer l'exercice et même finir avec un léger bénéfice.

Ce résultat s'explique par le fait que nous avons eu des réponses très tardives pour certains financements et que nous n'avons pas augmenté, comme prévu initialement, le temps de travail de certain·es salarié·es pour compenser le départ du directeur, qui n'a pas été remplacé.

Comme vous pourrez le lire dans ce rapport, ESPACE a poursuivi ses missions de centre de ressources régional auprès d'un nombre toujours plus important d'acteur·rices.

Côté événement marquant, j'évoquerais l'organisation d'un temps convivial à l'occasion des 25 ans d'ESPACE. Nous avons convié nos principaux partenaires associatifs mais aussi nos financeur·ses. L'occasion de rappeler le travail réalisé depuis la création de l'association, de remercier Denis Natanelic pour son engagement durant plus de 22 ans au sein d'ESPACE, pour ses qualités de directeur, son militantisme et de partager un bon moment tous ensemble.

Pour finir, je souhaite rendre hommage à Daniel Carrière, premier président d'ESPACE, puis président d'honneur de l'association jusqu'en 2025, qui nous a quitté malheureusement en fin d'année. Ses obsèques, le 22 décembre, ont permis de rappeler son rôle très important dans la création de l'association et son engagement sans faille dans la défense du droit des personnes étrangères à travers ESPACE mais pas que.

ESPACE est toujours là avec une équipe de salarié·es et des membres du CA très investi·es pour que perdure toutes ses activités. Elle continuera d'exister même avec des baisses de financements publics, en trouvant, tous·tes ensemble, des solutions pour la continuité de ses missions.

Annie Honnorat

L'association en chiffres

Hotline



4119

Sollicitations de la
permanence juridique par ...



1442

Personnes différentes de ...



701

Structures différentes

Formation



51,5

Journées formations réalisées



119

Structures différentes



268

Personnes différentes formées

Réseau



10

Listes de diffusion actives



45

Structures utilisant PAPPU



236

Permanences d'accès
aux droits répertoriées

INTRODUCTION

Depuis 2001, l'association ESPACE - Espace de Soutien aux Professionnel·les de l'Accueil et du Conseil aux Etranger·ères - met en œuvre un ensemble de moyens pour soutenir l'ensemble des acteur·rices de la Région PACA intervenant dans le champ de l'intégration et de l'accès aux droits des personnes étrangères.

ESPACE a pu développer pour l'ensemble de ces acteur·rices, au niveau régional et par territoire, un ensemble d'outils et de services :

- De mise en réseau des structures d'accès aux droits des personnes étrangères sur l'ensemble de la région PACA ;
- De professionnalisation des acteur·rices de la région chargé·es de l'accueil ou de l'accompagnement des personnes étrangères ;
- De mutualisation de ressources, de diagnostic et d'évaluation.

ESPACE contribue au développement des ressources des acteur·rices de l'intégration de la région PACA. Dès 2003, à la demande du Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre la discrimination (aujourd'hui DREETS), ESPACE prend en charge l'animation du réseau des Points d'appui et d'accès au droit des étranger·ères (PAADE) dans les Bouches-du-Rhône. Il contribue dès l'année suivante à la mise en place d'un réseau similaire dans le département du Vaucluse : les Points d'accès aux droits et à l'égalité (PADE).

ESPACE assure également des formations en droit des personnes étrangères dans le cadre d'un programme annuel ainsi que des formations sur site, à la demande de structures majoritairement issues du secteur sanitaire et social. ESPACE décline ses formations sur une dizaine de thématiques différentes afin de répondre aux besoins de montées en compétences réévalués chaque année.

Depuis 2005, ESPACE s'est doté d'un pôle juridique et assure un service de conseil en ligne (téléphone et mail) destiné à tous les professionnel·les et bénévoles de l'accompagnement.

A partir de 2009, dans le cadre de la convention « Etat justice Région », ESPACE travaille, en lien avec les différents CDAD, à l'identification des acteurs de l'accès aux droits par territoire.

De 2013 à 2021, ESPACE a obtenu le soutien financier des fonds européens (FEI puis FAMI) pour cofinancer le développement de ses actions de mise en réseau et de professionnalisation des acteur·rices sur l'ensemble de la Région, en s'appuyant sur l'expérience menée dans les Bouches-du-Rhône.

Durant la même période, ESPACE a bénéficié également du soutien de la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité (DIAN) pour la formation professionnelle et le développement de certains de ses outils au niveau de l'ensemble du territoire, notamment avec le logiciel PAPPU qui est un outil de gestion et d'évaluation de l'accueil des étranger·ères accessible à tous les acteur·rices en France mais aussi par l'intermédiaire d'un site de

géolocalisation des acteurs de l'accès aux droits et d'accès à la langue des personnes étrangères¹.

Depuis quatre ans ESPACE bénéficie d'un financement de la ville de Marseille pour son fonctionnement et pour une action de professionnalisation des acteur·rices dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration² (CTAI). ESPACE forme de nombreux agent.es du CCAS et de la Missions Locale de Marseille.

L'ACCES AUX DROITS DES ETRANGER.ES EN PACA

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les besoins d'information et d'accompagnement des personnes étrangères sont considérables. Pourtant, aujourd'hui l'offre publique reste notoirement insuffisante.

À nos yeux, l'effectivité du droit des personnes étrangères est l'une des conditions indispensables de l'intégration en France. Elle requiert un accompagnement et des outils.

ESPACE vise à répondre à ce besoin en contribuant au développement des ressources mises à la disposition des acteur·rices de l'intégration.

Un accompagnement de qualité des étranger·ères facilite leur rapport avec les différentes administrations. Il améliore leur accès aux services publics concernés, en particulier leur accueil au CCAS, dans les missions locales, à la Préfecture, à l'OFII ou à la CAF, dont le travail se trouve facilité. En considérant la complexité du droit des personnes étrangères, le travail en réseau et la coordination de structures qualifiées sont plus que jamais nécessaires.

Face à ce constat, il nous semble indispensable de pérenniser et de développer un accueil structuré, professionnel et sans exigence d'une contrepartie financière de la part du public.

De plus les modifications successives de la réglementation applicable aux personnes étrangères, notamment en ce qui concerne les conditions d'obtention du titre de séjour, du regroupement familial, du bénéfice des droits sociaux ou encore de l'autorisation de travail, ont rendu de plus en plus difficile et technique l'accès à leurs droits. Cette situation rend essentielle l'accompagnement du public étranger par des professionnel·les qualifié·es ainsi que la mutualisation des compétences de tous les champs disciplinaires impliqués.

Le projet d'ESPACE vise à maintenir et ajuster la réponse à ces différents besoins et s'inscrit dans la continuité de l'action menée depuis de nombreuses années.

1 Voir le site <http://accueil-etrangers.org/> ou directement sur le site d'ESPACE <http://espace.asso.fr/> à la rubrique « lieux d'accueil »

2 CTAI signé entre la ville de Marseille et l'Etat en fin d'année 2021

ESPACE A 25 ANS, QUI L'EUT CRU ?

L'année 2025 a été marquée par les 25 ans de l'association.



Malgré les difficultés financières d'ESPACE, l'équipe a souhaité réunir toutes les associations partenaires et ami-es pour les remercier de leur soutien et célébrer les petites victoires partagées depuis toutes ces années. Cette soirée était également un prétexte pour se réunir et discuter de l'avenir incertain de notre champ d'action commun : l'accès aux droits des personnes étrangères en France.

Cette soirée fut également l'occasion de revenir sur le parcours et l'évolution d'Espace depuis sa création suite à la fermeture de la Maison de l'étranger en 1999.

Prendre la suite de cette véritable "institution" n'a pas été simple et les débuts de "la Nouvelle Maison de l'étranger", qui deviendra "Espace Accueil aux

Étrangers " avant de s'appeler Espace, ont été chaotiques.

En effet, les missions, beaucoup plus larges au commencement (centre de documentation, émission radio, conférences etc...), se sont rapidement recentrées autour de l'accès aux droits des personnes étrangères et plus particulièrement autour de deux axes qui définissent encore aujourd'hui notre centre de ressources : professionnaliser et mettre en réseau les acteur.rices de la région PACA.

Sans revenir sur l'historique de l'association, deux actions marquantes ont été évoquées : l'animation et le développement du réseau des PAADE des Bouches-du-Rhône, réseau de professionnel·les de l'accueil des personnes étrangères, unique en France, identifié comme "bonne pratique" au niveau européen et dont Espace assure, depuis 2003, l'animation, la coordination et la formation juridique des salarié.es. C'est au regard de cette expérience, avec le soutien financier de l'Etat, qu'Espace a pu mettre en place des coordination associatives sur le reste de la région.

L'autre action mise en avant concerne l'implication d'Espace dans le Codetras depuis plus de 20 ans, collectif d'associations et de syndicats pour la défense des travailleurs saisonniers étrangers. Espace s'est investi, sur ses fonds propres, pour soutenir ces personnes victimes de discriminations systémiques. Une longue bataille juridique a permis, après un contentieux de masse, le changement de statut pour plus d'un millier de ces ouvrier·ères.

Ces 25 ans ont permis aussi de revenir sur le fait que de nombreux·euses acteur·ices de terrain avaient disparu ces dernières années, en lien direct avec une perte de financements. Pourtant,

un domaine aussi complexe et stratifié exige un accompagnement technique et matériel que seules les structures de proximité sont en capacité d'assurer avec pour phare, le respect de la dignité des personnes.

Organisé à la Fabulerie (13001), cet anniversaire s'est terminé par un temps festif où l'équipe salariée, les membres du Conseil d'Administration et les différent·es partenaires présent·es ont pu profiter d'un DJ set et d'une démonstration rythmée de notre présidente.



2025, UN CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

L'année 2025 fut la première année d'ESPACE avec sa nouvelle direction collégiale. En effet, après 22 ans à Espace dont 16 à la direction, Denis Natanelic est parti pour une retraite remplie de montagnes, de randonnées et d'escalades bien mérités. Il ne laisse pas complètement l'association car pour accompagner ce changement il intègre le Conseil d'Administration.

L'organisation d'ESPACE se reposera dorénavant sur une codirection partagée entre trois personnes et trois pôles distincts :

- Pôle gestion administrative et financière et DRH ;
- Pôle juridique ;
- Pôle formation.

Cette nouvelle organisation s'est structurée et s'est mise en place petit à petit au cours de ces deux dernières années avec comme point focal l'organisation de séminaires avec les membres de l'équipe salariée et la participation des membres du Conseil d'administration élargi.

L'objectif étant d'initier une démarche collaborative pas seulement à l'échelle de l'équipe mais à l'échelle de toute l'association, de réfléchir à l'évolution nécessaire du projet associatif notamment dans un climat d'incertitude financière et de précarisation du monde associatif.

Plusieurs séminaires ont déjà été organisés en utilisant les outils d'éducation populaire :

- Mai 2024 : Repenser nos temps collectifs et réfléchir à nos rôles et redevabilités ;
- Janvier 2025 : Comment développer et consolider la relation en équipe et CA ;
- 2026 : Prévision d'un temps collectif sur le modèle économique de l'association.

Ces temps s'accompagnent par le besoin et l'envie d'ouvrir le conseil d'administration aux structures partenaires.



DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE RESEAU

Depuis sa création, ESPACE met en place ou participe à différents réseaux d'acteur·rices, que ce soit au niveau local, départemental, régional et même à l'échelle nationale.

L'association assure le pilotage ainsi que l'animation technique et juridique de cinq réseaux d'acteur·rices dans la région PACA.

L'objectif visé est de faciliter la coopération entre les différent·es acteur·rices impliqu·es dans le parcours d'intégration des primo-arrivant·es mais aussi de toutes autres personnes étrangères ayant besoin d'un accompagnement.

Durant l'année, ESPACE a rencontré ou échangé avec la plupart des centres ressources de la région et des structures associatives ayant une action en direction des personnes étrangères et notamment primo-arrivant·es.

En tant que centre de ressources, ESPACE a participé également à divers événements tout au long de l'année :

- Collaboration avec la FAS et le COMEDE afin de créer des fiches relatives au blocage ANEF destinées à tou·tes les professionnel·les et bénévoles de l'accompagnement en droit des personnes étrangères. Tout au long de l'année 2025, trois webinaires ont été proposés aux acteur·rices PACA pour une meilleure prise en main de cet outil (plus de 250 participant·es au total).

Afin de documenter les difficultés exponentielles dues à la dématérialisation des demandes de titre de séjour, la FAS et ESPACE ont construit et diffusé une enquête auprès des acteur·rices de la région PACA sur les temps réels des accompagnements pour effectuer une démarche numérique sur l'ANEF et sur l'aboutissement réel des démarches effectuées.

- Rencontre de l'équipe du nouveau service de la Croix Rouge portant sur l'accompagnement institutionnel des « Tiers digne de confiance ». Après un temps de travail commun et un partage d'un socle de connaissance en matière de prise en charge et d'accompagnement des mineur·es isolé·es étranger·ères, l'équipe socio-éducative de la Croix rouge a fait appel à la permanence juridique d'ESPACE à de nombreuses reprises.
- Partenariat avec le GISTI, un juriste d'Espace est parti en Sicile en tant qu'observateur d'un procès à charge d'un mineur, accusé d'être un passeur, pour avoir simplement contribué au maintien du calme à bord d'un bateau traversant la méditerranée. A l'issu de cette mission, un article a paru sur *Plein droit* (revue du GISTI) et un projet de podcast a vu le jour.

- Rencontre avec S.W.A.G., association qui œuvre pour l'inclusion par la danse, d'artistes d'origine étrangère sur la perspective d'un partenariat.
- Rencontre « speed dating » inter acteur·rices à la préfecture des Bouches du Rhône avec les 54 structures financées dans le cadre du CTAI (contrats territoriaux d'accueil et d'intégration) ainsi que d'une réunion des Lauréats du CTAI.
- Information collective à destination des écrivains publics de l'Encre Bleue à la Maison des Associations avec la présentation d'ESPACE et valorisation des ressources auprès des bénévoles et salarié·es.
- Rencontre partenariale de présentation d'ESPACE au CIDFF 13.
- Echanges partenariaux avec la CAF13 en visioconférence : prise de contact et interconnaissance, suivi de la participation à un des webinaires organisés par la CAF sur l'accès aux droits et à l'intégration.
- Intervention à la table ronde « Femmes migrantes » à l'occasion de la Marche Mondiale des Femmes.
- Participation et intervention au webinaire organisé par la DREETS, France Travail et l'ARDML sur l'accès à l'emploi des primo-arrivant.es.
- Dans sa nouvelle forme associative, après un long portage institutionnel par la MJC de Briançon, la Mapemonde de Briançon a invité Espace en janvier 2025 à participer aux réunions portant sur son modèle économique et sur les perspectives pour l'avenir.
- Assemblée générale de l'association De Quel Droit notamment en vue d'organiser une conférence des partenaires financiers avant la fin d'année dans les locaux du Barreau de Paris.
- Au cours de l'année 2025, ESPACE a épaulé le Secours Catholique dans le recensement des acteur·rices accompagnant les personnes étrangères dans les Alpes de Hautes Provence ; une inter-associative devrait être relancée en 2026.
- De même, le Secours Catholique a relancé la dynamique de réseau dans les Hautes Alpes. Une première réunion a eu lieu à la fin de l'année 2025, des réunions trimestrielles avec l'appui juridique d'ESPACE sont prévues pour l'année 2026.

1. Les Bouches-du-Rhône



Le réseau des Points d'appui et d'accès aux droits des personnes étrangères (PAADE)



Dans ce département, ESPACE accompagne le réseau des PAADE depuis 2003. L'association est en charge de l'animation technique, de l'évaluation et de la qualification professionnelle des différent-es acteur·rices du réseau.

Pour l'année 2025, ESPACE a poursuivi sa mission d'animation du réseau des PAADE. **11 réunions ont eu lieu sur l'année 2025** ; ces journées permettent discussions et échanges sur l'organisation pratique du réseau mais également des temps de cas pratiques juridiques spécialement construits autour des besoins des référent·es.

Les thématiques abordées ont principalement concerné les modalités pratiques de gestion de l'accueil du public et la nécessité d'adaptations techniques liées à la dématérialisation des procédures administratives.

Le travail en réseau est essentiel pour les référent·es PAADE, d'une part pour le partage d'informations et la montée en compétence des membres du réseau mais également pour la confrontation des pratiques des un·es et des autres et la recherche de solutions adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Focus sur : la permanence « Hors les Murs » du 18/12/2025

Dans le cadre de la journée internationale des personnes migrantes, ESPACE s'est associée aux autres acteur·rices locaux·ales pour proposer une journée de permanence d'accès aux droits (séjour, santé, scolarité, travail, famille) à destination des personnes étrangères sur la Porte d'Aix à Marseille.

Cette permanence a pour but d'effectuer des pré-diagnostic et/ou des orientations efficaces vers les partenaires locaux sur toute question d'accès aux droits pour les personnes étrangères.

La répartition géographique des référent·es PAADE dans les Bouches du Rhône a été mise à mal avec la fermeture, suite à des problèmes financiers de trois permanences PAADE à la fin de

l'année 2025 (AITE d'Aix en Provence, CSAPM d'Entressen, Istres et Fos et du Centre Social Malpassé).

Partenariat associatif CCAS / PAADE / ESPACE

Pour la mise en place et l'accompagnement de conseiller·ères numériques dédié·es intervenant sur les démarches liées à l'ANEF en appui des PAADE de Marseille

Après un cycle de formation débuté au dernier trimestre de l'année 2024, les permanences des conseiller·ères numériques du CCAS, en doublon des permanences PAADE, ont débuté en janvier 2025. Leur formation en droit des personnes étrangères, assurée par ESPACE dans le cadre du CTAI, s'est poursuivie tout au long de 2025, concomitamment à leur découverte des difficultés liées à la dématérialisation du droit au séjour.

Pour rappel, la mise en place de cette action fait suite à l'alerte donnée par le réseau des PAADE à l'occasion des 30 ans du réseau sur l'impossibilité de maintenir leur mission de conseil juridique en même temps que l'accompagnement numérique des personnes étrangères. Fort de ce constat, le CCAS, en étroite collaboration avec ESPACE, a proposé la mise à disposition de conseiller·ères numériques ayant une accointance particulière avec le droit des personnes étrangères. Afin de faciliter l'accompagnement proposé par les conseiller·ères numériques, tout en assurant la justesse des réponses données dans un domaine aussi complexe que le droit des personnes étrangères, il a été proposé que les conseiller·ères numériques et les référent·es PAADE travaillent en binôme lors des permanences d'accueil.

Les conseiller·ères numériques ont donc été formé·es progressivement à l'accompagnement numérique sur l'ANEF, après analyse de la situation juridique par leur PAADE de référence. Découverte du droit au séjour des personnes étrangères, modification d'état civil, changement d'adresse, document de voyage (TVE et DCEM), renouvellement des documents provisoires ANEF, dépôt des demandes de naturalisation sont les démarches auxquelles les conseiller·ères ont été formées sur l'année 2025, leur montée en compétence se poursuivra par un nouveau cycle de formation en 2026.

Les autres réseaux d'acteur·rices

ESPACE est engagé dans quatre réseaux d'acteur·rices dans les Bouches-du-Rhône autres que celui des PAADE. L'association apporte sa contribution à la fois sur les aspects techniques ainsi que sur les questions juridiques. ESPACE participe aux comités de pilotage de ces réseaux, à l'identification des ressources ainsi qu'à la montée en compétence de leurs acteur·rices. ESPACE met à leur disposition ses outils afin de faciliter les échanges.

COORDASSO

COORDASSO est une coordination qui regroupe la plupart des acteur·rices de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères dans les Bouches du Rhône.

La coordination s'est réunie régulièrement tout au long de l'année 2025. Elle fonctionne avec un comité de pilotage composé de cinq organisations (dont ESPACE) prenant en charge la mise en place des temps d'échanges, ordres du jour et comptes rendus de réunions.

Afin de faciliter l'interconnaissance des structures qui la composent, il a été décidé d'organiser les réunions plénières dans des structures différentes à chaque fois. En 2025, la Coordasso s'est réunie au Secours Catholique au centre Mistral, au point d'appui du CCO Bernard du Bois, à l'association ESPACE, à l'Accueil de jour Bethanie du Secours Catholique, à Imaje Santé et au Centre Osiris.

Le début de l'année 2025 a été marqué par un travail de refonte de la charte et du règlement intérieur de la coordination associative. L'objectif était de remettre à plat le mode de fonctionnement de cette coordination qui semblait s'essouffler. Cela a aussi été l'occasion de demander aux collectifs et associations de se repositionner sur leur participation active à cette coordination. Cette démarche a porté ses fruits car la coordination associative n'a jamais été aussi active que depuis 2024. En effet, elle regroupe aujourd'hui environ 35 associations ou collectifs.

Plusieurs groupes de travail inter-structures se sont créés en 2025 autour de plusieurs thématiques comme premièrement le travail des personnes étrangères, avec une volonté d'élargir la question au-delà de la Coordasso et d'intégrer d'autres acteur·rices à cette question (syndicats, les chercheur·ses etc...), deuxièmement sur la question complexe des sorties de CADA et HUDA et pour finir sur les orientations relatives aux admissions exceptionnelles au séjour (circulaire Retailleau 23 janvier 2025) via une information collective animée par la juriste d'ESPACE complétée sur un autre temps par une intervention des avocates de la commission droit des étranger·es du barreau de Marseille.

Collectif MIE 13

Créée en 2018, ESPACE contribue à cette Coordination des différent·es acteur·rices en charge de l'accompagnement des +mineur·es isolé·es par le biais de la formation et du conseil juridique.

Pour l'ensemble des acteurs du collectif MIE, ESPACE a fourni des apports théoriques sur la réglementation spécifique aux Mineurs non accompagnés, a participé à des réunions de travail, et a constitué un relai vers le réseau des PAADE pour les jeunes sortants du dispositif, notamment lorsque leur minorité était définitivement écartée.

Réseau « Inter MECS »

Inter MECS est un réseau qui regroupe un ensemble de Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) opérant à Marseille (une dizaine).

Ce réseau, créé fin 2021, a pour objectif l'échange de pratiques entre les professionnel·les de l'accompagnement des MIE (mineur·es isolé·es étranger·ères), ayant trait notamment à la reconstitution de l'état civil selon les pratiques propres à chaque pays de provenance des jeunes concernés, ou à l'établissement de documents d'identité. Ces temps de travail ont aussi

vocation à effectuer des focus techniques sur l'état du droit applicable, les évolutions jurisprudentielles et les pratiques administratives de la préfecture et/ou de tout autre organisme auquel les jeunes sont amenés à faire appel (CAF, France travail, établissements scolaires, CPAM, missions locales, etc).

ESPACE mobilise encore pour l'année 2025 un juriste spécialisé en protection de l'enfance dans le cadre des réunions organisées à cadence bimestrielle par des MECS opérant à Marseille.

CODETRAS

Initialement centrée sur les discriminations dans le domaine de l'emploi agricole des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement les contrats saisonniers introduits par l'OFII, l'action du CODETRAS (collectif de défense des travailleur·euses saisonnier·ères dans l'agriculture) s'est élargie depuis quelques années à l'accompagnement des travailleurs et travailleuses détaché·es, recruté·es par des entreprises prestataires établies en Europe et par des entreprises utilisatrices de ce type de main d'œuvre dans notre région, dans les secteurs de la viticulture, de l'arboriculture et du maraîchage.

2. Le Vaucluse



Pendant plusieurs années, ESPACE a assuré l'animation, l'évaluation et la qualification professionnelle du réseau des Points d'Accès aux Droits et à l'Egalité (PADE) en lien avec le CDAD du Vaucluse. Depuis 2018, en raison du faible nombre d'acteur·ices constituant ce réseau, ces dernier·ères ont été associé·es à la « coordination étranger·ère Vaucluse » (CEV).

La « Coordination Vaucluse Étranger·es (CEV) »

Trois rencontres ont été organisées en 2025, associant les différents membres du réseau.

Les focus juridiques de l'année 2025 se sont intéressées aux nouveautés introduites par la Loi n° 2024-42 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration (CIAI) du 26/01/2024, un atelier pratique autour des demandes d'admission exceptionnelle au séjour a également eu lieu en septembre 2025 ainsi qu'un focus sur le droit au séjour des jeunes majeur·es.

L'année 2025 a été particulièrement importante pour la CEV qui a fait l'acquisition d'un lieu à destination des jeunes non pris en charge par le département : le projet d'autodéfense juridique populaire Hérisson qui a pour objectif de faire du droit un enjeu d'éducation

populaire. Les permanences qui s’y tiennent abordent les droits des étranger.es, du travail, de la famille, de l’environnement ainsi qu’un soutien aux démarches administratives des personnes accompagnées.

3. Le Var



Le réseau « Var migrants »

Trois rencontres ont été organisées en 2025 sous l’impulsion du Secours Catholique de Toulon qui est en charge de l’animation de ce réseau.

ESPACE continue de soutenir et de participer à cette coordination notamment par l’intermédiaires d’un focus juridique d’échanges de pratiques lors de ces 3 réunions qui se sont intéressées aux nouveautés introduites par la Loi n° 2024-42 CIAI du 26/01/2024, puis sur le régime des autorisations de travail et enfin sur la réunification familiale.

Les échanges d’information se sont poursuivis tout au long de l’année via la liste d’échanges et de diffusion gérée par ESPACE ainsi que par la permanence juridique téléphonique.

4. Les Alpes-Maritimes



Le réseau « Accueil migrantes et migrants 06 »

Sur ce territoire, l’action menée par ESPACE en direction des associations a abouti à la mise en place d’une coordination assez semblable à celle du Vaucluse, dénommée « Accueil migrantes et migrants 06 ». Elle regroupe les principaux-ales acteur-ices de l’accueil et de l’accompagnement des personnes étrangères sur l’accès aux droits, notamment sociaux, ainsi que sur l’asile et les actions de solidarité.

Deux rencontres ont été organisées en 2025 regroupant les principaux acteur-rices de l’accueil et de l’accompagnement des personnes étrangères du territoire. Au cours de ces différentes

rencontres plusieurs sujets ont été abordés dont les nouveautés introduites par la Loi n° 2024-42 CIAI du 26/01/2024 ainsi que le droit au séjour des jeunes majeur-es.

5. Réseaux Nationaux



Le réseau RECI - Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration

ESPACE participe depuis plus de 10 ans à un réseau national de centre de ressources : Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI), composé de cinq structures qui interviennent dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. (Voir le site : <https://biblio.reseau-reci.org/index.php>).

Le Réseau RECI a pour mission de produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

ESPACE a participé à deux temps collectifs, le 31 janvier 2025 pour une réunion de travail sur la thématique « intégration et emploi » afin de répondre à un appel à projet et le 21 mars 2025 à l'assemblée générale du réseau.

L'association DEQUELDROIT, une plateforme collaborative en ligne de jurisprudence en droit des étrangers



ESPACE fait partie des cinq associations qui gèrent de manière collégiale l'association De Quel Droit depuis juin 2021 avec Le Comede, L'ADDE (Avocats pour la Défense des Droits des Etrangers), le Gisti et Droits d'Urgence.

ESPACE héberge l'association De Quel Droit, participe aux différents comités éditoriaux, co-organise des journées séminaires et participe activement au Conseil d'Administration.

Cette plateforme collaborative de jurisprudence s'est donnée comme objectif de développer le site internet www.dequeldroit.fr qu'ESPACE gérait seul auparavant. Le site De Quel Droit s'inscrit dans le contexte politique actuel et démontre l'importance que revêt la connaissance de la jurisprudence pour défendre les droits des personnes étrangères.

De Quel Droit est une base de jurisprudences mise au service de la défense des droits des personnes étrangères. Sa force réside dans le triptyque suivant :

- Un outil juridique de partage de jurisprudence en droit des personnes étrangères qui, en s'appuyant sur l'open data, propose une sélection de décisions classées par thématiques, à l'intérieur d'une arborescence intuitive et accessible.
- Un outil inter-associatif, pensé et porté par plusieurs associations œuvrant pour la défense des droits des personnes étrangères.
- Un outil collaboratif où chaque utilisateur·rice peut proposer des jurisprudences et contribuer à l'enrichissement du site.

L'année 2025 a notamment vu la création de 2 rubriques sur le site : la naturalisation, en collaboration avec le Gisti, et les victimes de violences sexistes et sexuelles, en partenariat avec le CIDFF phocéen.

Après une phase de structuration, entamée en 2021, De Quel Droit entre pleinement dans une nouvelle phase de développement. Cela se traduit par le renforcement de la plateforme existante mais aussi, dans les prochaines années, par l'intégration de nouveaux outils juridiques destinés à mieux répondre aux besoins des personnes concernées et de celles et ceux qui les accompagnent. L'objectif est clair : rendre le droit toujours plus accessible, plus lisible, plus mobilisable.

Avec Dequeldroit, Espace a aussi contribué à la refonte de la rubrique de jurisprudences en ligne concernant les « Mineur·es isolé·es étranger·ères », notamment au sujet de la détermination de minorité (prise en compte des différents indices, remise en cause de l'état civil, etc), de l'accès à la nationalité et de la désignation d'un « tiers digne de confiance ». Ce travail d'actualisation se poursuit en 2026.



DES OUTILS POUR LA MISE EN RÉSEAU ET L'IDENTIFICATION DES ACTEUR·RICES

1. Une liste de diffusion pour la mutualisation des données

ESPACE a mis en place une **liste de diffusion pour chaque réseau d'acteur·rices** afin de faciliter les échanges entre ses membres. ESPACE assure les fonctions de modérateur et d'administrateur (contrôle du contenu, modification des adresses, etc.) et apporte son expertise à la fois sur les aspects techniques et sur les questions juridiques. Il participe à l'animation de ces réseaux, à l'identification des ressources et met à disposition ses outils pour faciliter les échanges.

L'association gère aussi **plusieurs listes « thématiques »** au niveau départemental ou régional. Le contenu des échanges a été défini et validé par l'ensemble des membres de chaque réseau.

En 2025, une légère baisse du nombre de messages échangés sur ces listes de diffusion est à noter. Cela est dû en partie à **un autre mode de fonctionnement** et l'utilisation d'un nouvel outil d'échanges et la création d'un groupe WhatsApp dédié pour la liste des PAADE, pap13. La juriste d'ESPACE fait partie de ce groupe et continue de répondre aux sollicitations juridiques via ce canal. Le nombre de messages a baissé alors que ce collectif n'a jamais autant échangé que durant ces deux dernières années (cf. *partie animation de réseau*).

Pour les coordinations du Vaucluse et des Alpes Maritimes, on observe une diminution conséquente des échanges. Cela va de pair avec la diminution des financements et les difficultés rencontrées par certaines structures et collectifs de l'accompagnement dans ces départements.

A l'inverse, la liste Mie13 (sur l'accompagnement des mineur.es isolé.es dans les Bouches-du-Rhône) s'est réactivée notamment via la participation d'ESPACE au réseau interMecs et à l'organisation de la permanence du GR1 qui est un lieu de ressource solidaire pour les jeunes exilé.es co-porté par Médecins Sans Frontière, la Ligue de l'Enseignement, JUST et Yes We Camp et son futur déménagement programmé en janvier 2026 à Rivage au 148 rue Sainte.

Enfin la liste de la Coordasso est toujours aussi active depuis le travail réalisé depuis 2 ans autour de la charte et de la remobilisation des acteur·rices autour de l'accueil et de l'accompagnement des étranger.es dans les Bouches-du-Rhône.

Listes	Diffusion	Définition	Abonné.es 2024	Abonné.es 2025	Messages 2024	Messages 2025
Accueil migrant.es 06	Alpes-Maritimes	Réseau d'acteur·ices du 06	49	51	595	262
Coordination Étranger Vaucluse	Vaucluse	Réseau d'acteur·ices du 84	50	51	490	258
Coordasso	Bouches-du-Rhône	Réseau d'acteur·ices du 13	141	152	378	459
Detras	Bouches-du-Rhône	Collectif de défense des travailleur.es étranger.es dans l'agriculture	39	38	139	153
Varmigrants	Var	Réseau d'acteur·ices du 83	67	64	51	94
Mie13	Bouches-du-Rhône	acteur·ices en charge de l'accompagnement des mineurs isolés	82	80	156	333
Pap	PACA	Réseau d'acteur·ices à l'échelle de la région	137	132	61	59
Pap13	Bouches-du-Rhône	Réseau PAADE - Point d'Appui et d'Accès aux Droits des Etrangers	34	34	194	157
Regulomi	Bouches-du-Rhône	Réseau de juristes et d'avocat.es	12		?	?
AL					2064	1775

2. Identification des acteur·rices via un Répertoire en ligne

ESPACE répertorie et **géolocalise l'ensemble des lieux d'accès aux droits de la région PACA** sur le site : <http://accueil-etrangers.org>. Cet outil fait l'objet d'une mise à jour tout au long de l'année.

Cet outil est très utilisé par les professionnel·les de la région car il permet une interconnaissance des différentes permanences d'accueil et permet de réorienter au mieux les personnes qui ont besoin d'être accompagnées, en fonction des besoins.



3. PAPPU - Le suivi des acteur·rices via le déploiement d'un logiciel de gestion et d'évaluation de l'accueil



Le développement et le déploiement du logiciel de gestion PAPPU est une action qui se poursuit depuis plusieurs années. Au niveau informatique, le passage à la version full web s'est accompagné en 2021 d'un accompagnement des ancien·nes utilisateur·rices du logiciel. Ces temps d'échanges et de formations se sont poursuivis en 2025, notamment pour les nouveaux utilisateurs.

La réalisation de la nouvelle version Web de PAPPU a nécessité la refonte de nos outils de formation et de communication. L'évolution de Pappu suit les changements liés aux droits des personnes étrangères et au fonctionnement des structures qui l'utilisent et pour cela des interventions constantes sont demandées. Pour améliorer le suivi des dossiers, l'outil PAPPU nécessite une mise à jour régulière des différentes nomenclatures permettant la classification et le suivi des dossiers et des actions liées à ceux-ci. Le suivi consiste aussi à gérer les imports des dossiers issus des logiciels utilisés par les nouveaux·elles utilisateur·rices vers Pappu. Dans certains cas et au vu du grand nombre de données à traiter, nous avons décidé d'implémenter l'utilisation de scripts pour gérer l'import.

Au total, **45 structures** réparties sur le territoire métropolitain utilisent PAPPU.

L'année 2025 a vu des nouvelles structures se doter de notre logiciel. Il s'agit de l'association JUST et du CDP 13 (collectif des demandeurs de papiers). *Just* est une structure visant à développer et promouvoir des expérimentations et actions qui permettent une transformation vers plus de justice sociale en s'appuyant sur la participation active des personnes concernées, notamment à travers le projet *Sindiane*, porté par 5 réfugié·es en soutien des personnes en exil. Le CDP 13 a pour objectif de défendre les droits des demandeur·euses de papiers, les aider dans leurs démarches administratives et tenir des permanences d'informations et d'orientations. Le CDP13 a décidé d'utiliser PAPPU pour suivre les dossiers de sa permanence juridique mais aussi pour son activité en ce qui concerne les cours de français. De plus, l'AAPPI (Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées), qui avait déjà utilisé Pappu précédemment, a décidé de reprendre l'utilisation de notre logiciel. D'autres collectifs et associations ont envisagé l'utilisation de PAPPU en 2025 mais leur adhésion ne sera finalisée qu'en 2026.

4. Archipel fête ses 4 ans : un outil pour l'identification des acteur·rices et de leurs actions



Le travail en réseau de la DREETS et des centres de ressources PACA s'est poursuivi en 2025 permettant à tous les lecteur·rices de s'informer sur les actualités régionales et nationales.

Depuis 2021, à la demande de la DREETS, ESPACE gère la diffusion d'une lettre d'information bimestrielle reprenant les actualités des centres de ressources de la région PACA : le CRI, OSIRIS, le Comede, Ancrages, Approches Cultures et Territoires et le CIDFF. Les associations communiquent sur les sessions de formations (gratuites et payantes), colloques, webinaires, expositions et informations juridiques. La forme de la lettre a évolué depuis sa création et propose des supports variés : fiches techniques à l'issue des webinaires réalisés, des entretiens audios (podcast), et des vidéos en lien avec les thématiques d'intégration dans les domaines de la santé, la culture, la langue, l'accès aux droits, l'hébergement/ logement et l'emploi. Des liens orientent les lecteur·rices vers les sites internet des partenaires et ESPACE met en ligne chaque lettre d'information.

Cet espace permet de retrouver les précédentes parutions, les acteur·rices associé·es et propose un formulaire d'inscription en ligne : <http://espace.asso.fr/lettre-dinformation/> Chaque année, les lecteur·rices se font plus nombreux·euses, favorisant ainsi l'interconnaissance des réseaux et de leurs actions en quelques clics.

Le taux d'ouverture montre que cette lettre d'informations est suivie ; le taux moyen d'ouverture d'Archipel est bien supérieur à celui des newsletters associatives qui se situe plutôt entre 30% et 35 %.

- Archipel #19 décembre 2025 : Taux d'ouverture 47,6 %
- Archipel #18 octobre 2025 : Taux d'ouverture 45,4 %
- Archipel #17 juin 2025 : Taux d'ouverture 54,1 %
- Archipel #16 mars 2025 : Taux d'ouverture 61,1 %



LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR·RICES

LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEUR·RICES

Les fréquentes modifications de la réglementation concernant le droit des personnes étrangères, sa complexification et plus largement les difficultés croissantes d'accès aux droits des étranger·ères ont rendu nécessaire l'accompagnement de ce public par des professionnel·les de l'accès aux droits des personnes étrangères ainsi que la mutualisation des compétences de ces derniers.

L'**effectivité du droit des personnes étrangères** est une condition indispensable de l'intégration en France. Elle requiert **un accompagnement** et **des outils**. ESPACE vise à répondre à cette condition en proposant à tous les acteur·rices de la région un ensemble d'outils et de services juridiques :

- Des formations en droit des personnes étrangères sur l'ensemble de la région ;
- Un accompagnement juridique individualisé, assuré notamment avec la permanence juridique (téléphonique et courriel) ;
- La mise à disposition d'outils, avec des listes d'échanges et de diffusion, un site internet de jurisprudence, des méthodologies de recueil de données, des fiches juridiques thématiques...

1. Des formations en droit des personnes étrangères

En 2025, ESPACE a réalisé **30 ateliers** de formation en droit des étranger·ères, représentant **51,5 journées formation** ce qui représente 18 journées de moins qu'en 2024. La baisse du volume s'explique par différentes raisons : en 1^{er} lieu l'annulation de la formation du programme annuel relative aux mineur·es isolé·es étranger·ères faute d'inscriptions suffisantes, puis les délais rallongés de validation de nombreuses formations sur site qui pour raison budgétaire ont été reportées sur 2026 et enfin la volonté de l'équipe d'ESPACE de préserver la permanence juridique en évitant de la suspendre pour cause de formations, comme cela avait pu se produire l'année précédente.

En 2025 ESPACE a formé **268 personnes** différentes issues de **119 structures différentes**.

A cause des raisons décrites ci-dessus, nous observons aussi une baisse d'une part du nombre de participations, **329 en 2025** contre 476 en 2024, et d'autre part celui des structures prescriptrices. En effet, en 2025, 119 structures différentes, contre 130 en 2024, ont fait appel aux formations d'ESPACE que ce soit dans le cadre du Programme annuel ou des formations en intra (dites « à la demande »).

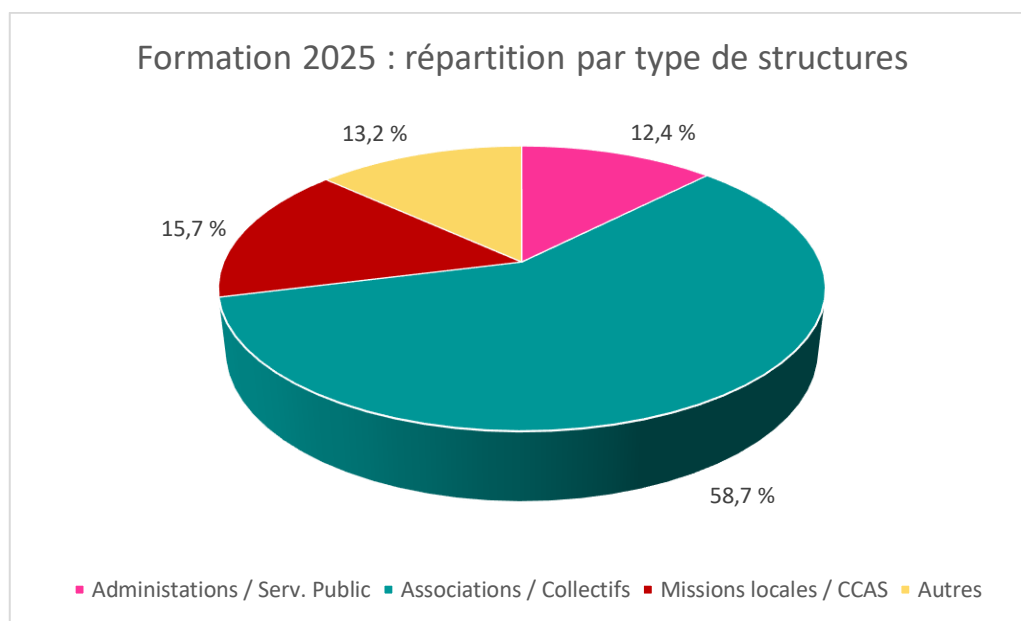
La qualité des prestations de formation proposées par ESPACE n'est pas remise en cause : en effet, le taux de satisfaction des participants à nos formations reste élevé (questionnaires d'évaluation où 91 % des personnes ont été satisfaites) et constitue un élément confirmant l'intérêt et la reconnaissance de la qualité des formations.

Formations du programme régional annuel 13 ateliers pour 19 journées de formation

Les ateliers sont conçus et animés par l'équipe juridique d'ESPACE en lien avec deux de nos partenaires : le Comité pour la santé des exilé-es (COMEDE) et le Réseau Hospitalité. En plus des ateliers, les participant-es reçoivent une documentation spécifique à chaque thème.

Il est à noter que nous sommes sur un ordre de grandeur légèrement inférieur à celui proposé en 2024 car les formations d'une durée de 3 jours sont supprimées du Programme annuel ou déprogrammées en cours d'année faute d'inscriptions suffisantes (formation Asile non renouvelée, formation MIE non maintenue).

Les formations proposées par ESPACE ont pour vocation première de professionnaliser les acteur·rices de l'intégration. C'est pourquoi, la composition thématique du Programme annuel est constituée sur la base de l'actualité juridique mais également en tenant compte des besoins en termes de montée en compétence identifiés à la faveur de la permanence juridique d'ESPACE et des remontées des stagiaires lors des formations. Le programme est ensuite finalisé après avoir sondé tous les partenaires par l'envoi d'un questionnaire.



Formations sur site 17 ateliers pour 32,5 journées de formation

En plus du programme thématique régional, ESPACE propose des formations « à la demande » dans le but de répondre aux besoins variés que rencontrent nos partenaires en matière de droit des personnes étrangères. Ces formations peuvent prendre la forme soit d'une formation

thématique identique à celle proposée dans notre catalogue de formation³, soit d'une formation « personnalisée » élaborée en fonction des besoins spécifiques des salarié·es / agent·es de la structure commanditaire.

Malgré la diversification des acteur·rices de droit commun dans l'accueil et l'accompagnement du public étranger, la baisse de l'activité de formation subie par ESPACE est aussi essentiellement due à la baisse des formations sur site : celle-ci est notamment justifiée par les baisses de financements subies par les structures /organismes prescripteurs de formation. De nombreux devis établis à la suite de sollicitations de formation en intra n'ont pas obtenu la validation financière escomptée.

Zoom sur ...

Formation des agents du CCAS, de la mission locale et des acteur·rices financé·es dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI 3) de la ville de Marseille

Le cycle de formation du CTAI3 comporte 2 nouveautés pédagogiques (Accompagnement social & Numérique et Hébergement & Logement) et favorise l'interconnaissance entre acteur·rices associatif·ves marseillais·es autour de l'accès aux droits des personnes étrangères (forte participation des associations financées par le CTAI).

La principale nouveauté pédagogique du cycle CTAI3 tient à la réalisation de plusieurs sessions de formation relatives à **l'Accompagnement social et numérique des personnes étrangères**.

Cette formation est à destination des conseiller·ères numériques du CCAS et les agent·es de la Mission Locale référent·es Intégration qui constituent des personnes ressources au sein de leurs services pour accueillir et informer le public étranger sur les démarches de demande de titre de séjour ou toute ouverture de droit conditionnée par la situation administrative de séjour.

Le contenu de ces sessions a débuté par un apport théorique solide puis s'est poursuivi par plusieurs journées de formation sur du contenu très technique afin d'assurer la montée en compétences opérationnelle des agent.es.

La deuxième nouveauté pédagogique tient à la mise en place d'une session de formation sur **« Hébergement & Logement »** avec intervention de l'association Réseau Hospitalité (qui assure des permanences d'accès aux droits sur l'hébergement et qui est membre de la COMED des Bouches du Rhône). Cette thématique a permis de clarifier l'état de la réglementation mais également de mettre en lumière les difficultés pour l'accès effectif à l'hébergement et au logement tout en mettant en avant des actions correctrices menées sur le territoire marseillais ou des Bouches-du-Rhône. A l'issue de cette formation, il a paru opportun d'inviter le SIAO13 à un temps d'échanges de pratiques afin de compléter les apports théoriques et pratiques mais également pour impulser une dynamique partenariale entre acteur·rices impliqué·es dans ces domaines.

³ Voir, catalogue des formations sur https://espace.asso.fr/wp-content/pdf/Formation/Catalogue2025_vf.pdf

L'augmentation **de la participation des acteur·rices associatif·ves financé·es par le CTAI** de la Ville de Marseille aux formations du CTAI3 s'explique notamment par l'exécution d'une campagne de sondage et d'information avant le démarrage du cycle de formation mais également par la rencontre inter-acteur·rices de l'intégration organisée par les services de l'Etat et la Ville de Marseille le 6 février 2025 à la préfecture de Marseille, rencontre à la faveur de laquelle ESPACE a pu décliner directement auprès des acteur·rices les contenus et les apports pédagogiques de son action CTAI.

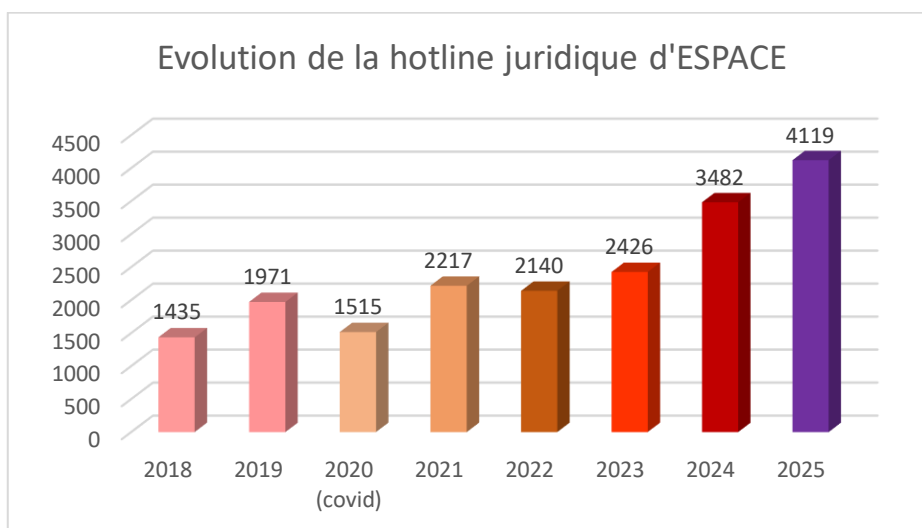
L'objectif de favoriser l'interconnaissance entre acteur·rices est considéré comme atteint, bien qu'il faille maintenir l'effort de sensibilisation et de formation aux droits des personnes étrangères auprès des acteur·rices, associatif·ves et institutionnel·les, œuvrant sur le territoire marseillais.

2. L'accompagnement juridique des acteur·rices

Complément indispensable de la formation, le service juridique d'ESPACE assure une assistance permanente d'accompagnement juridique de tou·tes les professionnel·les et bénévoles accueillant des personnes étrangères.

La fonction de conseil, par mail ou par téléphone, offre :

- Des renseignements juridiques sur les droits des personnes en fonction de leur situation ;
- Des conseils sur les démarches à effectuer et le renvoi vers les structures adaptées ;
- La communication de textes réglementaires et de la jurisprudence pertinente ;



Depuis deux ans, la demande d'assistance juridique a considérablement augmenté. En effet, nous sommes passés de 2426 sollicitations en 2023 à 3482 sollicitations en 2024 (augmentation 2023/2024 de 43,5 %) et à 4119 sollicitations en 2025 (augmentation 2024/2025 de 18,3 %) ce qui représente au final **une augmentation de 69,8 % sur ces deux dernières années.**

L'année 2025 est encore nettement marquée par une augmentation conséquente de la mobilisation des juristes d'Espace. Ceci est l'effet à moyen-long terme de l'entrée en vigueur de la loi 2024-42 du 26 janvier 2024 et de sa mise en application progressive par décret et

s'explique notamment par la publication de la circulaire du 23 janvier 2025 portant "Orientations générales relatives à l'admission exceptionnelle au séjour" (art. L435-1), ainsi que la parution de l'arrêté du 21 mai 2025 fixant la liste des métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement. Ces textes ont profondément réformé l'architecture de l'admission exceptionnelle au séjour en France, dans une année caractérisée par une forte baisse des décisions de régularisation (-42%). De nombreuses demandes de décryptage ont aussi concerné la modification substantielle du parcours d'intégration républicaine, avec des niveaux de langue rehaussés et l'introduction d'un nouveau test civique à compter du 1er janvier 2026.

De plus, le pôle juridique est de plus en plus sollicité par les conseiller·ères en mission locale et les agent·es des CCAS, ce qui témoigne si nécessaire du besoin flagrant de formation de ces professionnel·les et du soutien technique indispensable qu'Espace est en mesure de leur apporter, en complément des temps de formations (CTAI), dans un contexte législatif et réglementaire de plus en plus complexe.

Au niveau du nombre de personnes faisant appel à nos services, l'augmentation est aussi assez importante : nous sommes passés de 993 personnes en 2023 à 1263 en 2024 (augmentation 2023/2024 de 27,2 %) à 1442 en 2025 (augmentation 2024/2025 de 14,2 %) ce qui représente une augmentation de 45,2 % sur ces deux dernières années.

Le nombre de structures utilisatrices est également en augmentation : 533 structures différentes en 2023, 610 structures en 2024 et 701 en 2025 (augmentation sur ces deux dernières années de 31,5 %) ont sollicité la permanence juridique d'ESPACE.

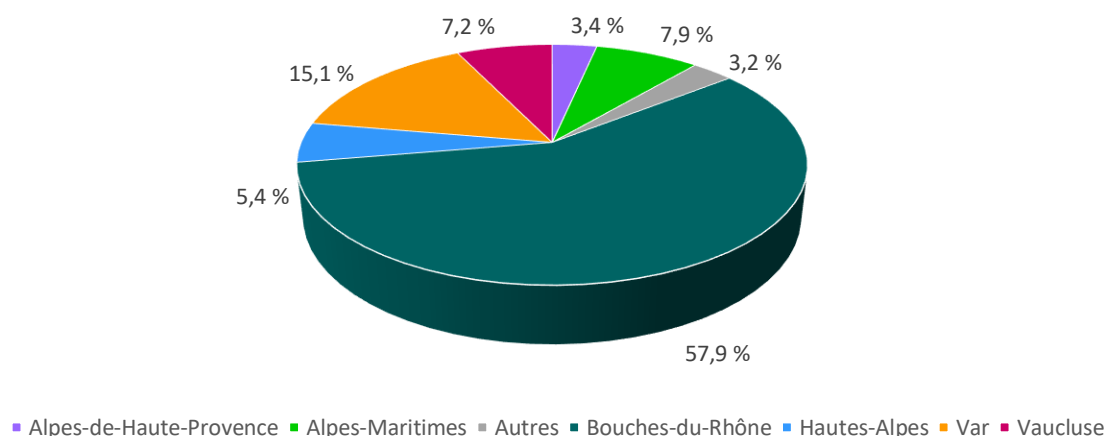
Départements	Nb EH* 2025	Nb EH* 2024	Nb EH* 2023	Nb structures 2025	Nb structures 2024
Bouches-du-Rhône	2386	1901	1279	373	336
Vaucluse	298	286	249	57	52
Alpes-Maritimes	325	307	147	52	42
Alpes-de-Haute-Provence	139	146	100	33	37
Var	620	560	438	119	115
Hautes-Alpes	221	187	62	26	18
Non renseigné ou collectifs régionaux ou nationaux	130	95	151	41	10
Total	4119	3482	2426	701	610

* EH : événements hotlines

Concernant l'analyse des sollicitations par département, nous constatons sensiblement la même répartition que les années précédentes. Plus de la moitié de demandes d'assistance juridique proviennent des Bouches-du-Rhône (57,9% contre 55% l'an dernier), suivi par le département du Var (15,1 %), des Alpes Maritimes (7,9%), du Vaucluse (7,2 %), des Hautes-Alpes (5,4 %) et des Alpes-de-Haute-Provence (3,2 %).

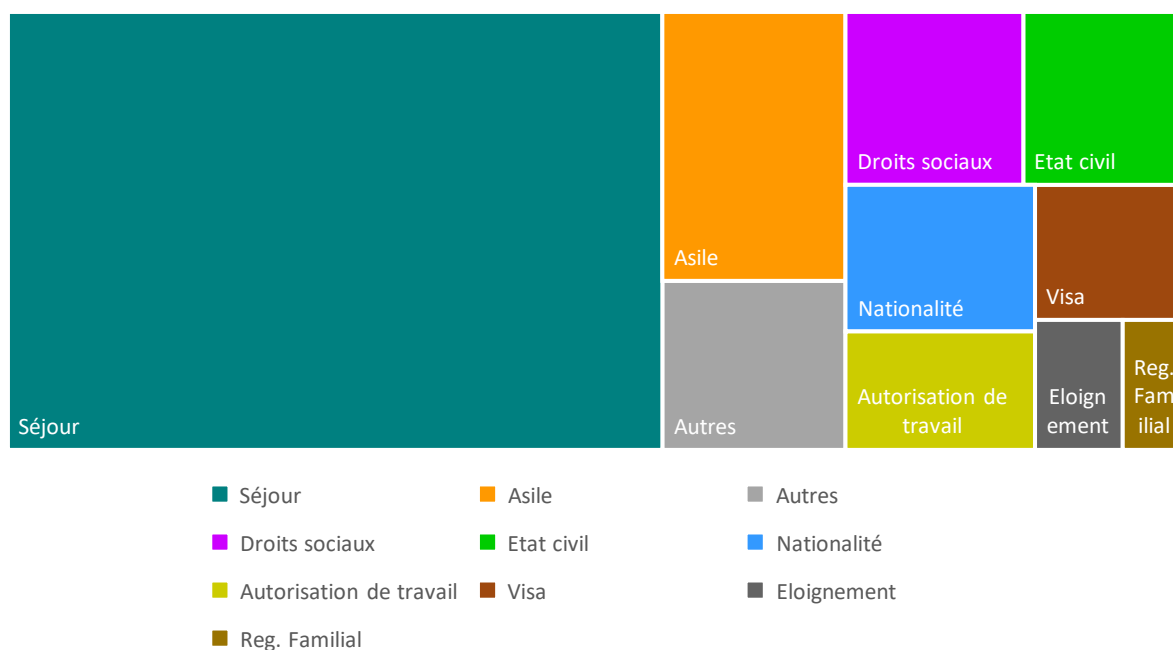
Il est à noter que nous sommes encore sur une année record en termes de volume, la demande a augmenté dans pratiquement tous les départements avec comme évolution notable + 25,5 % dans les Bouches-du-Rhône, +18,2 % pour les Hautes-Alpes, + 10,7 % pour le Var et -4,8 % dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Répartition par département des sollicitations de la permanence juridique en 2025



Dans les Bouches-du-Rhône, le nombre de sollicitations continuent à augmenter très fortement (485 sollicitations de plus entre 2024/2025, 1107 en deux ans).

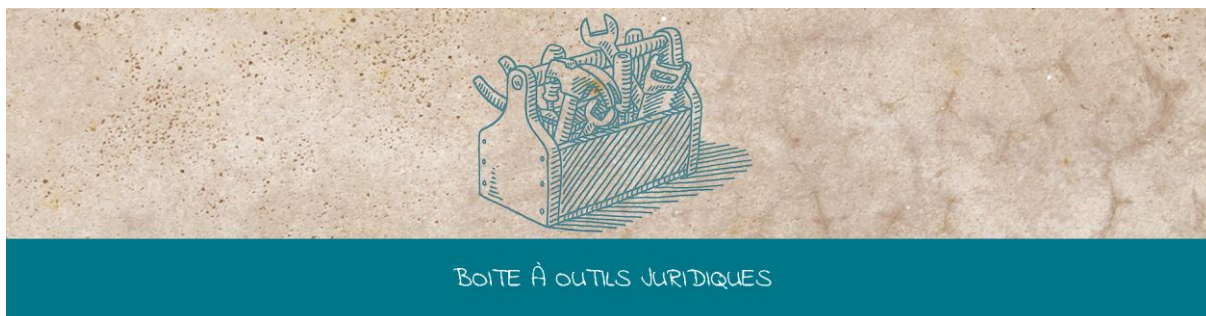
Thématiques abordées lors des permanences juridiques en 2025



Une veille documentaire juridique

ESPACE suit et relaie les évolutions législatives et jurisprudentielles les plus récentes à l'aide notamment du « Dictionnaire permanent en droit des personnes étrangères » (*Editions législatives*) et de listes de diffusion spécialisées telles que « Gisti-jurisprudence », « Infomie » ou « Égalité-des-droits-sociaux ». L'association sélectionne et diffuse dans le réseau la documentation utile ainsi que les décisions de justice les plus pertinentes à la pratique du droit des personnes étrangères.

3. La mise à disposition d'outils juridiques



Depuis plusieurs années, ESPACE développe et met à disposition différents outils juridiques que l'on retrouve sur son site dans l'onglet « [boîte à outils juridiques](#) ».

a. Un site d'accès à la jurisprudence en droits des personnes étrangères : mise en place d'une plateforme collaborative



Pour permettre une recherche facile et intuitive à toute personne pratiquant l'accueil des personnes étrangères et possédant une connaissance minimale du droit des personnes étrangères, ESPACE a développé il y a près de quinze ans un outil performant : **De Quel Droit ?** constitué d'un site internet <http://www.dequeldroit.fr> et d'une base de données jurisprudentielles dans les champs principaux du droit des personnes étrangères. La recherche aboutit à une liste de décisions qui peuvent être téléchargées gratuitement après lecture de leur résumé. Ce site est devenu en 2021 un outil collaboratif alimenté par d'autres associations dans leurs domaines de compétences respectives. Pour plus d'informations, se référer à la partie Réseau nationaux p.16.

b. Outils de méthodologie de recueil de données

Pour répondre à une demande émanant de travailleur·euses sociaux·ales confronté·es à des personnes étrangères dont la situation administrative est complexe du fait de leur statut, ESPACE a conçu, en partenariat avec le Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès aux Droits des Exclus (CICADE), un module intitulé « Méthodologie du recueil de données en droit des personnes étrangères ».

Il s'agit de fournir les connaissances de base et les savoir-faire spécifiques qui permettront aux acteur·rices de l'intégration d'établir un pré-diagnostic pertinent avant d'orienter leurs interlocuteur·rices vers des spécialistes du droit des personnes étrangères.

Ce module, en accès libre sur le site d'ESPACE, doit être actualisé à chaque modification des textes législatifs : <http://espace.asso.fr/methode-recueil-donnees>

Méthodologie de recueil de données spécifique au public Primo-arrivant :

Droit de Séjour et intégration républicaine

En partant de l'exemple de l'outil évoqué ci-dessus, ESPACE a conçu un nouvel outil destiné à tout acteur·rice (professionnel·le ou bénévole) qui accompagne le public étranger primo-arrivant : <https://espace.asso.fr/methode-recueil-donnees-pa/>

Cet outil a été conçu pour faciliter et baliser le recueil de données en vue d'apporter au public primo-arrivant :

- Une réponse étoffée et rapide sur les droits auxquels il peut prétendre ;
- Une orientation efficace vers le partenaire adapté, public ou privé ;
- Un accompagnement optimisé dans la construction de son parcours d'intégration en France.

4. La mise à disposition de nos locaux

Depuis sa création, ESPACE met à disposition une partie des locaux de la rue Stilatti pour des réunions publiques, formations, séances de travail, assemblées générales, etc.

Ainsi, de nombreuses associations de solidarité avec les Comores mais également d'autres communautés ont pu utiliser les salles de réunion du rez-de-chaussée, essentiellement le week-end, durant de nombreuses années.

Malgré sa volonté de continuer d'assumer ce rôle, Espace a toutefois dû suspendre la mise à disposition de la salle depuis 2024, en raison de l'absence de chauffage et d'importantes infiltrations d'eau, qui rendent les locaux impropres à l'accueil.

L'association, en attente de travaux programmés, espère reprendre cette activité d'accueil en 2026 qui constitue une forme indirecte d'aide au fonctionnement des associations et collectifs impliqués dans l'accompagnement des personnes étrangères.

SOUTIENS FINANCIERS

*DREETS PACA – Direction Régionale de l’Economie,
de l’Emploi, du Travail et des Solidarités*



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Ville de MARSEILLE



Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

